

Les Peuls transhumants du Nord de la Côte-d'Ivoire entre l'État et les paysans : la mobilité en réponse aux crises

Véronique ANCEY

Constamment remis en cause par les politiques agricoles au nom de la modernisation, l'élevage transhumant démontre, par sa résistance et ses performances économiques, son efficacité et ses facultés d'adaptation. En milieu sahélien, la souplesse des liens à la terre et la mobilité lui sont essentielles (Milleville *et al.*, 1982). Le cycle saisonnier de transhumance permet d'optimiser l'élevage ; les migrations sont une solution aux crises quand le système d'élevage n'est plus capable d'absorber les contraintes parce que celles-ci s'intensifient ou parce que ses ressources se sont affaiblies.

Dans le Nord de la Côte-d'Ivoire, les Peuls transhumants immigrés des régions sahélo-soudaniennes ont préservé les traits essentiels de leur élevage tout en s'engageant dans l'agriculture. Si la mobilité demeure indispensable à la bonne santé du cheptel zébu ou métis (taurin-zébu) en région humide, c'est parce que tout est affaire de degré : la santé et l'alimentation sont optimisées par des déplacements créant des variations parfois très fines. D'une part, la mobilité permet d'épouser les variations saisonnières des pâturages auxquelles les animaux sont très sensibles, même si elles sont moins spectaculaires qu'au Sahel. Ainsi, les pâturages de saison sèche du Nord de la Côte-d'Ivoire satisfont les troupeaux transhumants de régions plus arides, mais ils ne suffisent pas aux troupeaux qui y ont passé la saison des pluies et qui doivent améliorer leur régime alimentaire en transhumant plus au sud. D'autre part, les éleveurs jouent avec le risque d'infestation en opérant des percées temporaires sur des pâturages relativement plus riches, tout en limitant l'exposition aux glossines et aux parasites internes ou externes, plus nombreux dans les zones humides.

L'immigration des éleveurs peuls dans le Nord de la Côte-d'Ivoire remonte à l'époque coloniale, lorsque diverses crises et la modification des parcours due à la mise en valeur agricole dans les régions sahélo-soudaniennes ont poussé certaines familles vers le sud ; plus tard, les années de sécheresse ont amplifié ces flux. La Côte-d'Ivoire assume une responsabilité politique dans l'installation des éleveurs et de leur cheptel depuis le début des années soixante-dix, à cause des investissements considérables en infrastructures et en suivi sanitaire mis en œuvre à l'époque. La population peule transhumante du Nord de la Côte-d'Ivoire représente au plus 40 000 personnes, mais son apport à l'économie nationale est sans commune mesure avec ce chiffre modeste. Les 400 000 animaux du cheptel transhumant, soit le tiers du cheptel bovin national en 1994, fournissent plus de la moitié de la viande bovine de Côte-d'Ivoire ; c'est auprès des éleveurs peuls que les paysans se procurent les bœufs de culture attelée utilisés sur plus des deux tiers des champs de coton. Les éleveurs transhumants détiennent encore le monopole de la production laitière artisanale. Enfin, les champs qu'ils cultivent bénéficient d'une fumure organique efficace et gratuite qui améliore spectaculairement les rendements.

Si leur apport économique est reconnu, leur statut est périodiquement remis en cause dans certains villages et dans les programmes de développement de l'élevage. Sous les griefs faits au Peul, double figure de l'étranger et de l'errant malgré une installation remontant parfois à plus de trente ans, on peut discerner la difficulté de faire une place à l'élevage transhumant, système de production qui est aussi un mode de vie particulier. Aujourd'hui, les contraintes que les éleveurs transhumants affrontent semblent provenir moins d'une crise de leur système de production que d'une remise en cause de leurs liens avec leur environnement économique local et national.

Les hypothèses avancées ci-dessous sont liées aux premiers résultats de terrain d'une recherche en cours. Les informations utilisées dans cet article ont été recueillies entre mars et septembre 1994 dans le Nord de la Côte-d'Ivoire, dans la ville de Korhogo, dans des campements situés entre Korhogo et la frontière burkinabè et dans le Nord-Ouest du Burkina Faso à l'occasion d'une incursion à Nouna et à Barani. Lors de visites renouvelées dans des cours urbaines et dans 15 campements, les entretiens se sont déroulés avec les leaders, des fils responsables de leur troupeau, des jeunes sous tutelle de leur père, des femmes et des bouviers.

Formes de mobilité pastorale

Migrations en réponse aux crises

Les premières vagues d'émigration de Peuls éleveurs et bergers depuis les régions sahélo-soudaniennes en direction de la Côte-d'Ivoire remontent aux années trente. Souvent après un voyage de reconnaissance, familles et troupeaux ont quitté les régions sahélo-soudaniennes. Presque tous les clans sont représentés dans le Nord de la Côte-d'Ivoire, à l'exception des TooroBe (Ly, Tall, Sow), mais la zone d'origine est circonscrite au Boobola et ses alentours (Benoît 1979, Ardit 1983). Certains noms se rattachent à un terroir bien que des détours et plusieurs générations les en éloignent : les Sidibé viennent des environs de Barani, les Sangaré évoquent plus souvent la région de Bankoma et Wonikoro, au-delà de la frontière malienne ; parmi les Barry se trouvent des FoynankoBe de Ouahigouya, des DiafoumBe de Tougan ; on rencontre également des Dialdiallo rattachés aux DialluBe. Quant aux rares DjelgoBe venus de la région de Djibo, c'est généralement sans troupeau qu'ils ont traversé le plateau mossi : le cheptel transhumant du Nord de la Côte-d'Ivoire est d'origine plus méridionale.

Les migrations drainaient aussi bien des familles avec troupeaux, progressant vers le sud en plusieurs étapes, que des jeunes gens partis s'employer comme bouviers loin de leur région pour *faire l'aventure* et pour ne pas déchoir aux yeux des leurs. On retrouve deux voies principales de migration, prolongeant approximativement d'anciens parcours de transhumance sur chaque rive du Mouhoun, qui est orienté du nord au sud et rejoint la Volta noire. Les éleveurs originaires de l'ouest ont obliqué vers l'actuelle zone frontalière du Burkina et du Mali et ont pénétré en Côte-d'Ivoire entre Tengrela, Niellé et Ouangolodougou. Les éleveurs partis de l'est, jusqu'à Todiam (entre Ouahigouya et Djibo), se seraient plutôt dirigés vers le sud (Mangodara, Doropo) et la frontière ivoiro-ghanéenne¹.

Les éleveurs justifient d'abord les migrations depuis les régions sahélo-soudaniennes par la recherche de pâturages, ce qui rend compte de l'action sans expliquer le moment des déplacements. Cependant, après ce discours, vient le récit des conditions historiques qui ont précédé les migrations ; alors, derrière la recherche générale de l'herbe, apparaît une société avec ses failles sociales, ses différenciations économiques, ses marginalisations en cours².

1. Entretien avec J.B. Defaye, Korhogo, et des éleveurs de Tengrela à Bouna.

2. Entretiens à Nouna, Barani (BKF), mai 1994, et en Côte-d'Ivoire avec des éleveurs contemporains des migrations des années trente ou quarante.

Une crise du mode de production ?

L'évocation, par certains éleveurs rencontrés dans le Nord de la Côte-d'Ivoire, du bouleversement économique provoqué par la libération des captifs de leurs grands-parents au Burkina³ confirme les informations de Landais (1983), Bernardet (1984) et Bassett (1986). Certaines familles peules perdirent leur main-d'œuvre pastorale, agricole et domestique : les travaux d'exhaure, de culture, la cueillette des noix de baobab, le ramassage du bois, la cuisine leur revinrent... Elles réagirent par la repastoralisation. Or l'accroissement du cheptel, bénéficiant alors d'ambitieuses politiques vétérinaires coloniales, exigeait de nouveaux pâturages. La migration devenait la meilleure solution.

Toutefois, la portée de cette transformation sur la mobilité des éleveurs doit être nettement relativisée. D'abord, Barani représente le cas particulier d'une chefferie importante. Dans son aire comme à l'extérieur, l'organisation de la production pastorale présentait des nuances importantes selon les lignages.

Ensuite, l'abolition de l'esclavage a été progressive. Des relations étroites ont été maintenues : l'euphémisme de « services » a longtemps désigné des travaux qui perduraient même s'ils devenaient ponctuels. Aujourd'hui les souvenirs demeurent, comme le prouvent les crispations autour des revendications foncières des RimaiBe (descendants d'esclaves affranchis). Enfin, la plupart des chefs de famille évoquent d'autres raisons de migration.

Une crise politique

La société, sinon pastorale, du moins peule, de la région soumise à la chefferie de Barani était depuis le début du siècle politiquement et économiquement nettement marquée par des clivages.

Tous n'avaient pas de captifs ; de jeunes hommes étaient employés comme bergers ; des Peuls apparentés à la chefferie (la lignée de Danguin Sega, selon la tradition de Barani) mais écartés du pouvoir par la famille régnante s'orientèrent vers l'élevage. La chefferie de Barani alliée au pouvoir colonial recrutait des hommes dans les régions voisines pour renforcer l'effectif de ses sujets peuls et de ses forces armées face aux autochtones en rébellion sporadique ; le roi⁴ Drissa Widi envoyait des guerriers à cheval derrière les éleveurs transhumants en fin de saison sèche pour les

3. Entretien avec el Hadj Allaye, Ouangolodougou.

4. C'est le terme utilisé. On ne discutera pas ici la nature, royaume ou chefferie, du pouvoir de Barani. A ce sujet on peut lire la thèse de Youssouf Diallo, EHESS, 1993.

ramener bon gré mal gré sous sa coupe. Le pouvoir de Barani prélevait les impôts coloniaux et ponctionnait pour son propre compte ; il accompagnait, pendant la Deuxième Guerre mondiale, les réquisitions de bétail pratiquées par la maison Peyrissac, sise à Bamako⁵. Aujourd'hui encore, le chef de canton de Barani et ses proches, crispés sur le souvenir d'un pouvoir vidé de substance et privé de sujets, parlent avec condescendance et rancune des Peuls éleveurs qui ont déserté la région. De nombreux éleveurs ont sans doute effectivement fui la pression de ce pouvoir.

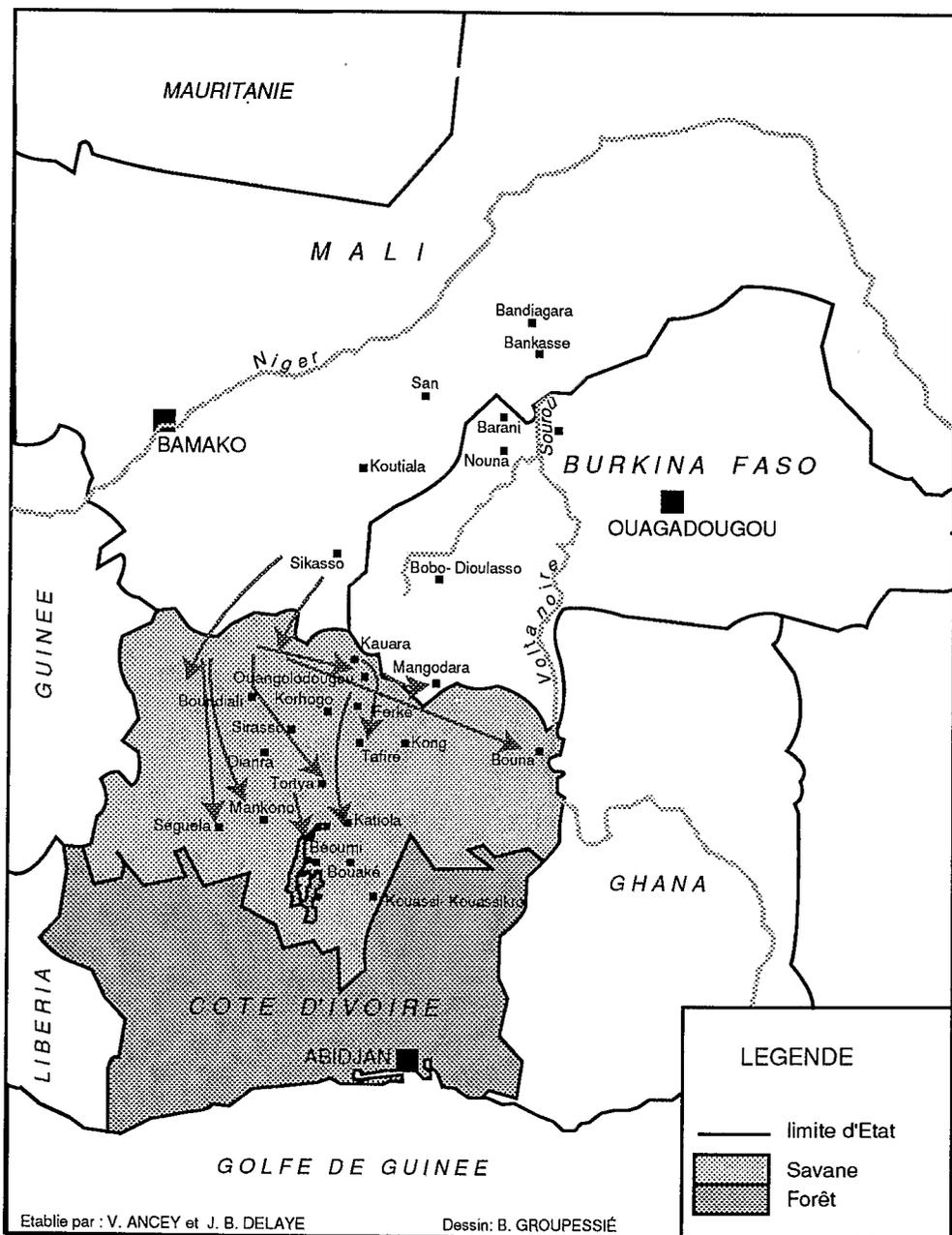
Des contraintes croissantes

A partir des années quarante, les troupeaux accrus par la stratégie de repastoralisation et grâce à la couverture sanitaire exigeaient des pâturages. A la fin des années cinquante, les premiers essais de mise en valeur agricole des rives du Mouhoun dans le Sourou privèrent les éleveurs du Boobola d'excellents pâturages de transhumance et entravèrent leurs parcours vers d'autres zones plus méridionales. Cette diminution des pâturages se poursuivit avec la colonisation agricole d'une grande plaine très recherchée par les transhumants de Barani et du Mali, située dans la région de Kourouma et Dionkélé, entre Bobo et la frontière malienne actuelle. L'asphyxie détermina les éleveurs à rechercher d'autres espaces sans perspective de retour, car l'occupation du sol par les vergers semblait irréversible. Derrière les éleveurs sont partis aussi des hommes démunis, pour devenir bouviers dans les régions méridionales où s'est développé récemment un élevage de propriétaires souvent citadins, demandeurs de main- d'œuvre.

Les transhumances actuelles

La transhumance actuelle ne mobilise que les troupeaux, les familles passent l'année dans le même campement. Les campements (*Gure*) enquêtés regroupent généralement 5 à 15 cours (*Galle*), chacune habitée par un chef de famille et les personnes dont il a la charge : sa ou ses femmes, ses jeunes enfants, ses fils mariés et leurs femmes tant qu'ils restent sous sa tutelle. S'il y a aussi des parents âgés inactifs et des jeunes hommes sous tutelle déjà pères de famille, une cour peut abriter quatre

5. Informations recueillies auprès d'Assane Sidibé, el Hadj Allaye, Adama Sidibé en Côte-d'Ivoire, Sali Sidibé et Amadou Diokouro à Barani (BKF).



Etablie par : V. ANCEY et J. B. DELAYE

Dessin: B. GROUPESSIÉ

génération. Être chef de famille implique d'être responsable d'un troupeau. Dans un campement, les maîtres des cours voisines sont souvent des frères chargés de famille, mais le regroupement n'est pas exclusivement familial : une ou plusieurs autres familles peuvent agrandir le campement. L'unité de transhumance correspond à la cour et non au campement : la décision de l'itinéraire et des dates du départ appartient à chaque chef de famille. Mais au sein d'un campement, des frères ou des voisins se concertent souvent pour transhumer ensemble. Les déplacements se préparent toujours par des voyages de reconnaissance des itinéraires possibles et des meilleurs pâturages accessibles.

Système d'élevage généralisé, caractéristique de l'élevage peul au point que le terme *fulfulde* qui désigne précisément les éleveurs transhumants, « *egga o dabba* », n'est jamais employé, la transhumance est d'ampleur et de rythme variés. Le croquis n° 1, établi d'après les entretiens, veut situer sommairement l'espace de la transhumance sur le territoire ivoirien. Les tendances récentes conduisent les éleveurs vers l'est autour de Bouna et au-delà de la frontière burkinabè, vers Mangodara.

Ici, les parcours de transhumance varient selon les campements entre une dizaine et plus de 150 kilomètres. Depuis une vingtaine d'années, ils se sont allongés de plus de 200 kilomètres vers le sud⁶, sous la pression de contraintes externes : l'expansion cotonnière, la progression de la sécheresse dans l'extrême Nord ivoirien et la pression accrue des troupeaux hivernant au Mali et transhumant en Côte-d'Ivoire en saison sèche (évalués à 15 000 têtes par le service « transhumants » rattaché à la Sodepra). Les pointes méridionales de la transhumance atteignent aujourd'hui la lisière de la zone de forêt.

Certains éleveurs, en revanche, sont limités dans leurs déplacements soit par le manque de main-d'œuvre, soit par un troupeau trop réduit : au campement de Sordi (entre Diawala et Ouangolodougou), les éleveurs Boukary et Sambo Boly ont en gardiennage (*Be jogi*) le troupeau d'un paysan ivoirien qui ne veut pas faire transhumer ses bêtes, et ils possèdent (*Be jey*) un troupeau de métis qui ne transhume qu'à une dizaine de kilomètres car ils n'ont pas les moyens nécessaires pour payer un bouvier, ni de fils assez âgé pour transhumer au loin. Le même manque de main-d'œuvre a contraint Hamidou Diakité, du même campement, à abandonner la transhumance depuis deux ans, lorsqu'il est devenu trop vieux pour partir lui-même. Dans le campement de Fongolo, Adama Sidibé a constitué son troupeau en étant, après son père, bouvier de paysans sédentaires ivoiriens ; il n'a jamais pratiqué de grande transhumance et aujourd'hui, devenu propriétaire, ses déplacements en saison sèche se font dans un rayon d'une quinzaine de kilomètres.

6. Les rapports de la Sodepra (Société de développement des ressources animales) des années soixante-dix évaluent les déplacements de transhumance à environ 70 kilomètres.

Rythmes

La transhumance est souvent orientée d'emblée vers un pâturage où le troupeau séjournera pendant toute la saison sèche : il existe des pâturages réputés autour de Tortya, à l'est de Ferké, vers Kong. Mais un éleveur transhume parfois sans s'arrêter vraiment sur un pâturage précis. Ce faisant il n'obéit pas à un atavisme instable, c'est le signe au contraire qu'il met à profit la transhumance pour rechercher un lieu où s'installer durablement dans des conditions plus satisfaisantes pour le troupeau et acceptables pour sa famille (la proximité d'un point d'eau est déterminante). Cette pratique est en quelque sorte préalable à une migration. Et ces prospections tâtonnantes, qui, regardées un peu trop vite, ressembleraient à une errance, sont en réalité une adaptation visant à un meilleur élevage. Cette adaptation têtue, déjà repérée dans d'autres régions pastorales (Pouillon 1990), semble arriver localement en bout de course.

Dissociation des troupeaux et du campement

Depuis moins de cinq ans se généralise une nouvelle organisation des déplacements des troupeaux en dehors de la saison sèche. En réponse à l'enclavement des campements par les champs de coton ou de maïs, les éleveurs ne gardent plus leur troupeau à côté d'eux après la transhumance, mais le font paître sur des pâturages à l'écart, où les bergers doivent passer la nuit. (ex : campement el Hadj Assane Sidibé à Nioronigué, campement el Hadj Allaye Sidibé à Ouangolodougou). Les troupeaux font tout au plus un séjour bref à proximité des campements au retour de transhumance, afin de fumer les champs des éleveurs. Mais la fumure diminue. L'approvisionnement laitier familial diminue également au profit des bovins, dont c'est le principal aliment en brousse. Et quoi qu'en disent les chefs de famille soucieux d'affirmer leur contrôle sur leur bétail, les visites au troupeau s'espacent. Cette adaptation qui dissocie les troupeaux des campements modifie la gestion pastorale et l'insertion de l'élevage dans les activités agricoles.

De la transhumance à la migration

La transhumance mobilise un savoir-faire complexe pour entretenir l'équilibre du troupeau. Elle participe à un cycle annuel qui se déroule en s'adaptant aux contraintes locales. Parfois, elle peut amorcer une modification plus lourde et à plus long terme.

La transhumance peut aboutir à une migration par glissements progressifs dans la même direction soit que la transhumance mobilise toute la famille un peu plus au sud à chaque saison sèche, soit que les troupeaux seuls transhument et reviennent au lieu d'hivernage (*rumirde*), jusqu'au moment où l'allongement des parcours ou la différence de qualité des pâturages incitent les éleveurs à abandonner leur campement pour s'installer plus près des pâturages de saison sèche (*ceddu ladde*). Alors au fil des années les populations avancent en suivant l'herbe. C'est ainsi que le racontent les Peuls boboolankés (Benoît, 1979)

Mobilité et réorganisation du système de production pastoral

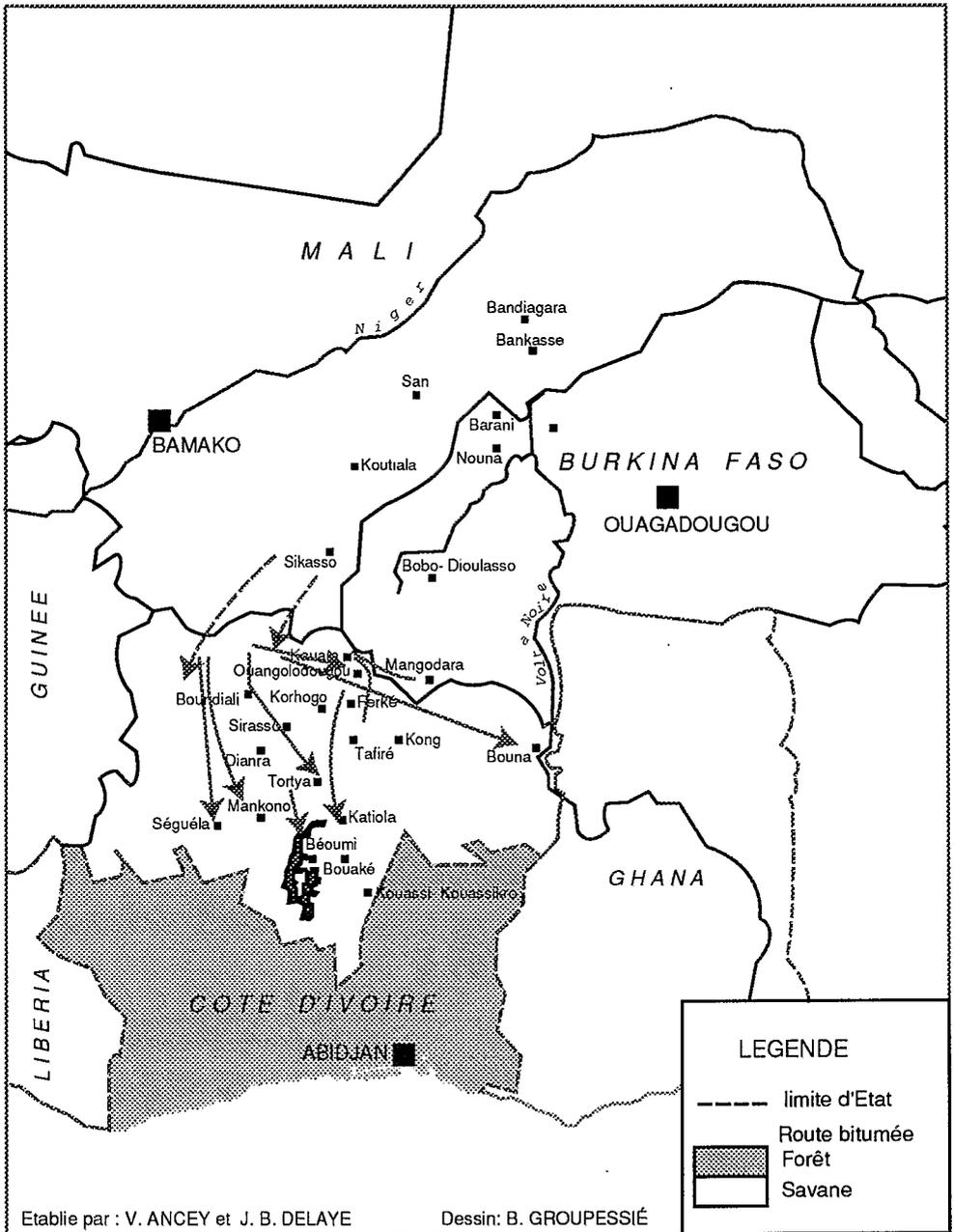
L'engagement agricole et la mobilité

Tous les campements sauf exception (due à une arrivée toute récente par exemple) cultivent plus ou moins depuis plusieurs générations : grands éleveurs héritiers et anciens bouviers devenus propriétaires cultivent le maïs, parfois le sorgho, pour alléger leur budget alimentaire. Certains *ont trouvé la culture* en naissant, mais selon eux leur famille a commencé à cultiver à cause de pertes de bétail qui pouvaient être lentes (provoquées par une surexploitation du troupeau) ou brutales, notamment pendant l'épidémie de peste bovine de 1932⁷.

Les surfaces des parcelles familiales observées chez les Peuls de Côte-d'Ivoire varient entre 0,5 et 4 hectares ; or deux hectares de maïs semblent nourrir une famille de 10 à 15 personnes toute l'année. Selon les cas, les besoins sont donc couverts de quelques semaines à toute l'année. La fumure garantit des rendements élevés et permet de cultiver les mêmes parcelles plusieurs années d'affilée. La possession de charrue se généralise.

Cet engagement agricole s'est fait sur tout l'éventail des éleveurs de brousse et se combine avec plusieurs formes de mobilité. Pour les éleveurs démunis, l'engagement agricole a garanti la subsistance et parfois permis la constitution d'un troupeau après une période de sédentarisation totale de plusieurs années et de gardiennage salarié. Devenus propriétaires, ils ont repris une petite transhumance, cessé d'être bouviers mais continuent à cultiver.

7. L'origine présentée dans tous les cas est donc pastorale ou guerrière. Mais les avatars récents de ce pastoralisme suggèrent que cette « origine » butoir des souvenirs ne fut peut-être qu'une autre période de spécialisation, et que les éleveurs cultivaient déjà bien auparavant.



Les grands éleveurs aspirent eux aussi à s'installer et cultivent ou font cultiver tout en faisant transhumer leurs troupeaux. Chez eux, l'engagement agricole se combine avec une transhumance parfois longue et ne freine pas la mobilité des troupeaux : ils ont recours à de la main-d'œuvre agricole ou pastorale. Les travaux pastoraux restent prioritaires et le chef de famille confiera à ses fils, s'il le peut, la surveillance des travaux des bouviers⁸.

Des réorganisations transitoires

Dans cette région, les changements temporaires de mode de vie et la perte des animaux ont dans certains cas interrompu la transmission familiale des troupeaux. Ici non plus, les anciens réseaux solidaires de prêts d'animaux aux alliés en difficulté n'ont pas résisté à la différenciation économique de la société pastorale et à l'individualisation (Sutter, 1987). Mais il n'y a pas eu de rupture, les habitudes n'ont pas été oubliées et la chaîne s'est renouée dès que possible. Ainsi les troupeaux reflètent les étapes de l'évolution familiale : on identifie dans le troupeau familial géré par le chef de famille les bêtes et leur descendance reçues individuellement à la naissance (*na'i sukkaange*), en héritage (*na'i ronaaji*) et en dot (*futte*), même si certains troupeaux bigarrés montrent qu'ils ont été constitués au départ par des achats successifs.

Les adaptations vont à l'essentiel : il s'agit de vivre du troupeau. Certes les zébus, prisés pour leur conformation physique et pour leur valeur de patrimoine, sont en général les géniteurs des troupeaux, mais tous les éleveurs métissent leur troupeau pour améliorer sa résistance aux trypanosomes de la tsé-tsé. 22 % des animaux transhumants sont des métis de taurins et de zébus (Sodepra). Qu'elles touchent à la composition du troupeau ou à sa mobilité, les réorganisations visent finalement à entretenir la qualité de l'élevage.

L'abandon de l'élevage

La mobilité a essentiellement permis de renouer avec le mode de vie pastoral, mais il y a eu d'autres choix ou d'autres possibilités.

8. Le développement du gardiennage sous forme salariée va de pair avec une désaffection ou un dédain pour ce travail de la part des « fils de famille », tout au moins chez eux.

La population peule rurale ou récemment urbanisée dans les petites et moyennes villes du Nord peut être présentée selon la typologie suivante⁹ : la population pastorale, le plus souvent burkinabè, est estimée à trente mille personnes ; ensuite, une dizaine de milliers d'actifs et leurs dépendants gravitent autour des éleveurs : les commerçants de bétail, rabatteurs, bouviers, manœuvres, « tabliers » sur les marchés. Les Peuls commerçants de marchandises diverses et notamment de pagnes, souvent maliens, baptisés « *Amadi Metre* », ou les Peuls actifs sur les marchés à bétail : les « *Amadi Garbal* », des commerçants aux petits rabatteurs, ne sont plus des éleveurs, même s'ils possèdent toujours du bétail. Enfin, éloignés du monde pastoral, d'autres deviennent chercheurs d'or, manœuvres, petits commerçants, pris dans le mouvement plus vaste des migrations internes à la Côte-d'Ivoire.

La migration ne doit donc pas donner l'illusion d'une panacée ni d'une volonté homogène d'entretenir l'élevage : tous les éleveurs ou descendants d'éleveurs, ayant perdu leur troupeau et pris dans les migrations, n'ont pas pu ou pas voulu le reconstituer par une transition agricole ou salariée.

Les enquêtes qualitatives menées en brousse et en ville montrent que l'abandon de l'élevage se produit en cas d'échec : on ne peut pas considérer la ville et les activités commerciales respectivement comme un reposoir et comme une étape qui suivrait la phase pastorale : il y a en brousse de grands éleveurs qui tiennent à le rester. Autrement dit, l'élevage représente pour cette catégorie de personnes un mode de vie et non un moyen transitoire d'accumulation. En revanche, pour une autre catégorie de propriétaires de bétail peuls ou diawambés, commerçants en ville, l'investissement dans un cheptel fait partie de stratégies économiques, reposant souvent sur un substrat familial.

Pour analyser ces parcours sociaux et économiques, il est nécessaire de les suivre sur plus d'une génération. Les jeunes adultes qui choisissent de continuer ou non l'élevage (pour ceux qui sont en brousse), d'investir ou non dans un troupeau (pour les citadins), cassent ou renforcent des tendances données par leurs aînés, mettent à jour des éléments décisifs de la solidité économique et l'attrait de l'élevage.

9. Typologie empirique, utilisée comme hypothèse de travail dans la recherche en cours et présentée ici sous ces réserves. Elle s'appuie sur le recensement par la Sodepra des parcs de bétail transhumant, sur la remarquable connaissance du milieu de J.-B. Defaye, responsable du volet « Intégration des transhumants », et sur nos investigations de terrain.

Négation officielle et nouveau contexte de la mobilité

La sécheresse des années soixante-dix et de 1983, puis la concurrence des viandes européennes congelées, particulièrement intense dans la deuxième moitié des années quatre-vingts, touchaient directement les producteurs (Ancey, Coste, Egg, 1993). Mais, depuis le début des années quatre-vingt-dix, la politique de commerce extérieur de la Côte-d'Ivoire dans le secteur des viandes puis la dévaluation ont été globalement favorables aux éleveurs. Pourtant, la dégradation de l'environnement économique alourdit les contraintes qui s'exercent aux niveaux local et national.

Méconnaissance politique de la transhumance

Après plus de vingt ans d'encadrement de l'élevage, les références aux textes officiels prouvent la persistance du schéma d'élevage sur un modèle unique, à côté duquel la transhumance reste perçue comme un reliquat anachronique, une anomalie à supprimer. Depuis l'échec des tentatives de sédentarisation sans transition, en 1978, dans la zone de la forêt de la Palé, entre Korhogo et Boundiali, la tactique adoptée est une stabilisation progressive visant à réduire puis à supprimer la transhumance.

Malgré les efforts d'adaptation de l'encadrement aux réalités de l'élevage transhumant, les structures institutionnelles ne reconnaissent pas sa spécificité. Dans la classification de l'élevage en cinq niveaux établie par la Sodepra en 1975, il a fallu ajouter une catégorie pour les animaux transhumants, dont ni la gestion ni les résultats zootechniques ne correspondaient à la typologie. En 1974, « l'opération zébus » du programme d'encadrement a marqué la nécessité de reconnaître une spécificité pastorale, mais elle se focalisait sur l'aspect zootechnique, alors que le cheptel transhumant se métissait. La première mention des éleveurs transhumants dans la structure d'encadrement exprime après 1980 la vision officielle dans un raccourci significatif : le service du « problème peul », d'ailleurs rebaptisé « volet intégration des transhumants ».

Cette attitude vis-à-vis des populations nomades ou transhumantes est commune à la plupart des gouvernements, pour qui la sédentarisation semble garantir à la fois la modernité économique et le contrôle sur les populations. Mais la Côte-d'Ivoire a une responsabilité politique à assumer dans l'installation des transhumants sur son territoire. Plus de 250 barrages pastoraux ont été construits. Sur la seule période de 1980 à 1993, c'est-à-dire *après* les années fastes des investissements, le financement des projets de développement de l'élevage est évalué à plus de 155 milliards de FCFA (Rapport d'activité 1993, DGRA). Depuis 1972,

ces investissements ont créé des conditions d'accueil exceptionnelles en Afrique de l'Ouest ; ils marquaient la double volonté de développer la production nationale de viande et d'affirmer, à l'époque des sécheresses, la solidarité avec les pays sahéliens (cf. Houphouët-Boigny, 1974). Toutefois, il fut plus facile d'accueillir le cheptel que de s'accommoder de son système de production.

En période de croissance, la coexistence des deux systèmes était facilitée par leurs échanges économiques : la viande et les bœufs de culture attelée des éleveurs peuls, contre les soins sanitaires et les infrastructures hydro-pastorales neuves de l'État ivoirien. Dans un contexte de récession, la méconnaissance politique crée un blocage à l'insertion de l'élevage peul transhumant dans le milieu.

Exacerbation de la concurrence entre éleveurs et agriculteurs

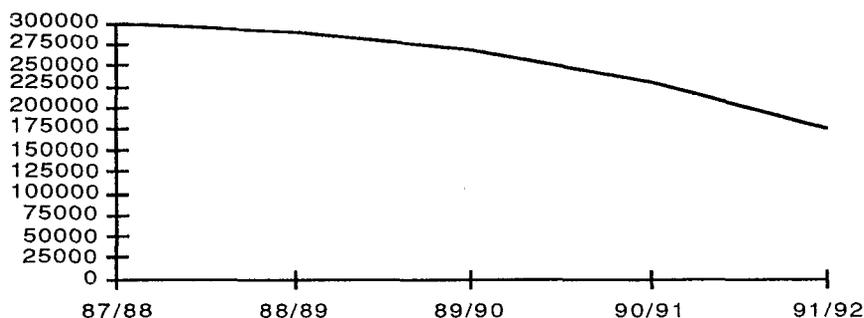
« *Le temps de l'agriculture est venu. Avant, les Peuls ne cultivaient pas, ni les cordonniers, ni les forgerons, ni les fonctionnaires. Maintenant, tout le monde a son champ* », el H. Allaye, Ouangolodougou. Avec les activités des éleveurs, les fonctions du bétail se sont aussi diversifiées. « *Arande, na'i : teewu e kosam. Avant, le bétail c'était la viande et le lait. Aujourd'hui, le bétail c'est tout : l'achat des céréales, la culture, la fumure du champ* » el H. Allaye. Jusqu'à présent, les éleveurs transhumants sont les plus engagés dans l'intégration agro-pastorale, à cause des nécessités évoquées plus haut.

Mais le schéma officiel national écartait également les transhumants de l'agriculture : les contrats d'association lancés par la Sodepra entre un éleveur et un agriculteur cantonnaient les transhumants dans le rôle d'éleveurs fournisseurs de fumure, alors que parallèlement l'élevage paysan était encouragé. La recommandation officielle d'intégration de l'agriculture et de l'élevage exprime implicitement le souhait de voir les agriculteurs prendre en charge la production animale. « Rivalité », « jalousie » selon les éleveurs, ou concurrence. Au niveau local les blocages semblent porter essentiellement sur deux points de l'agriculture : l'ancrage des transhumants sur le territoire et leurs bons résultats dus à la fumure animale.

De fait, la concurrence l'emporte sur les complémentarités possibles à cause des contraintes croissantes supportées par les agriculteurs. Les producteurs de coton se sont progressivement appauvris ces dernières années. Dans un cercle vicieux d'extensification des cultures et de baisse des rendements, leur endettement s'est aggravé auprès des fournisseurs de matériel agricole et d'engrais chimiques. Les cellules de collecte et de paiement des récoltes, les GVC (« groupement à vocation coopérative ») mises en place par la CIDT sont responsables des emprunts engagés par les pro-

ducteurs. En réalité les GVC retiennent sur le paiement des récoltes de tous les paysans les dettes non remboursées.

Revenu brut par planteur de coton, D.R. nord, CIDT



Source : D.R. nord, CIDT 1993.

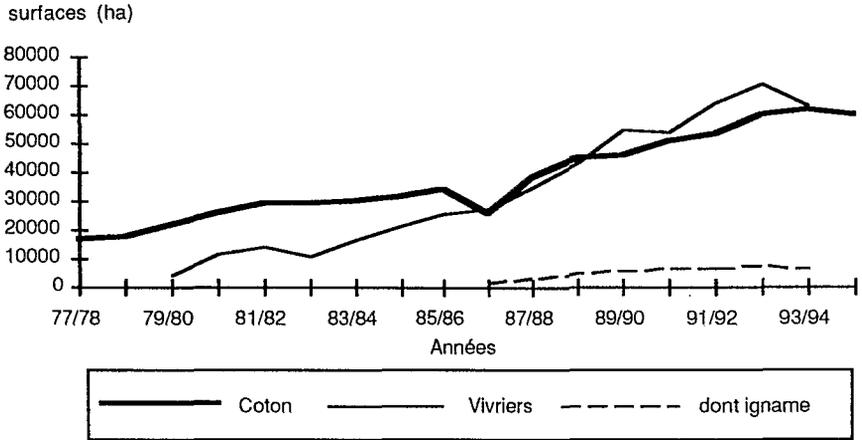
Dans ce contexte, les dégâts causés par le bétail aux cultures deviennent insupportables aux agriculteurs. D'autre part, les éleveurs apparaissent comme relativement riches et la tentation est grande d'exiger des indemnités parfois abusives. T. Bassett (1986) a montré comment la dégradation de la situation économique des paysans se répercutait sur leurs relations avec les éleveurs peuls.

Dans un deuxième temps, en réaction à la baisse de leurs revenus monétaires, certains producteurs de coton réduisent les surfaces au profit de cultures alimentaires, en particulier l'igname. Or cette culture, qui dure toute l'année, est moins compatible avec la circulation des troupeaux que des cultures saisonnières comme le maïs ou le coton.

Il faut relativiser le rôle de la pression sur la terre : certes le cheptel a quadruplé en 20 ans, mais la pression agricole et pastorale reste faible en dehors de la zone dense périphérique de Korhogo. D'après les premiers relevés de terroirs disponibles, les friches représentent 64 % à 86 % de la surface agricole dans 11 terroirs villageois entièrement cartographiés autour de Sirasso (Plan Foncier Rural, 1994). Ces résultats ne sont pas extrapolables à tout le Nord mais la région de Sirasso, située sur un axe où convergent les troupeaux à la saison de la transhumance, connaît des tensions sporadiques et la forte proportion d'espaces libres montre que le problème n'est pas le manque de terre.

Le parcellaire paysan éclaté tel qu'il se présente dans la région du Nord pourrait être fertilisé par une mobilité négociée. Mais comme il tend vers la division alors que les troupeaux augmentent, la circulation devient plus difficile.

Évolution des surfaces cultivées, D.R. Korhogo



Source : CIDT, Direction régionale de Korhogo¹⁰.

Enfin, l'organisation sociale autochtone est en mutation et les relations, internes et externes, se renégocient parfois difficilement. Des conflits peuvent éclater lorsque les interdépendances s'affaiblissent : avant la politique de diffusion de l'élevage à plusieurs strates de la société paysanne sénoufo, de nombreux villageois confiaient leur bétail à un éleveur peul. Cette discrétion leur permettait de contourner les barrages sociaux à l'accumulation matérielle. Elle supposait des relations étroites, qui se relâchent parce que le salariat tend à remplacer le confiage.

Il arrive aussi que les éleveurs peuls révèlent une crise de l'ordre foncier et politique villageois, où le processus d'individualisation économique en cours s'accompagne au niveau foncier d'une lutte entre les modes de transmission de la terre. L'autorité des chefs de terre est ébranlée par cette concurrence. De plus, le quadrillage politique et administratif du territoire par « les corps habillés » et le PDCI met en avant d'autres légitimités¹¹. Quand des éleveurs, étrangers de surcroît, s'installent sur le

10. Ces chiffres sont à utiliser comme indicateurs d'une tendance : bien entendu, la culture de l'igname a commencé avant 1987 mais elle n'était pas prise en compte par la CIDT.

11. De nouveaux acteurs apparaissent depuis deux ou trois ans : les « chasseurs ». Véritable milice armée extrêmement organisée à l'échelle de tout le Nord du pays, appelée par la population et par les préfets à une fonction que les forces publiques n'avaient plus les moyens de remplir, elle monnaie sa protection et intervient notamment dans les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Le risque de dérive maffieuse est croissant. Sa reconnaissance unanime traduit la crise de légitimité des pouvoirs. D'autre part elle entretient avec les éleveurs des relations ambiguës : ponctionnant les responsables de dégâts aux cultures, bénéficiant du soutien financier des plus riches. Ce clientélisme risque de se retourner contre les éleveurs.

terroir d'un village en se passant de l'aval de l'autorité traditionnelle, parce qu'ils estiment qu'elle est affaiblie et ne leur est plus utile, ils mettent à jour des tensions profondes dans l'organisation du village. C'est difficilement pardonnable.

La crise économique du monde paysan et la mutation de ses structures foncières ne s'accomplissent pas sans déchirements ; les relations à autrui en subissent les répercussions. Aussi, les difficultés des éleveurs peuls viennent moins d'une faillite de leur système de production que de la crise de leur environnement économique. Dans cette situation, qui exacerbe les concurrences, la mobilité est souvent perçue soit comme une intrusion, soit comme une fuite.

Vulnérabilité sanitaire accrue

La mobilité joue d'une façon complexe sur le risque sanitaire : dans le meilleur des cas, les éleveurs limitent l'exposition des troupeaux aux endroits malsains, dans le pire, les déplacements accélèrent la propagation des épidémies. Les incertitudes actuelles sur la couverture sanitaire accentuent ce risque.

La restructuration des finances nationales s'est traduite dans le domaine de l'élevage par le désengagement d'une grande partie des services d'encadrement vétérinaire. En fin d'année 1994, la dislocation est bien avancée mais les nouvelles structures n'existent pas encore. La campagne de vaccination qui débutait habituellement en juillet n'a pas eu lieu. Plusieurs foyers de péripneumonie se sont déclarés dans le Nord du pays. Les rassemblements de transhumants risquent de favoriser l'épidémie. Inversement, en l'absence d'une couverture sanitaire, les éleveurs auront peut-être tendance à multiplier leurs déplacements pour fuir les foyers infectieux.

Outre le désengagement public, la dévaluation du franc CFA en janvier 1994 a indirectement compliqué l'approvisionnement en produits vétérinaires, même si elle a momentanément favorisé les éleveurs¹². Les ruptures de stocks et la spéculation ont causé une pénurie régionale qui a stimulé toutes sortes de trafics de produits, notamment des réexportations à

12. A Ouangolodougou, selon les commerçants, un bœuf de 7 à 8 ans, vendu 80 000 F CFA en avril 1993, se vendait 100 000 F en avril 1994. Un animal de 50 000 F en avril 1993 se vendait 75 000 F en avril 1994. En juin la hausse s'est accentuée : à Port-Bouët, le premier marché national de consommation, un bœuf vendu 175 000 F en juin se serait vendu 120 000 F un an plus tôt. Les prix dépassaient 250 000 F. A Sirasso, centre moyen de collecte au nord, des bœufs de 7 à 8 ans se seraient vendus 150 000 F à 200 000 F en juin 94 au lieu de 100 000 F. Sur les marchés du Nord on enregistrait des prix records de 200 000 F en juin. A l'Est du pays s'est développé un circuit en direction du Ghana.

destination du Mali et du Burkina Faso. Les difficultés de certains importateurs ont créé une situation monopolistique utilisée pour accroître les marges bénéficiaires.

Conclusion

Les relations entre agriculture et élevage, entre agriculteurs et éleveurs, oscillent aisément entre la complémentarité et la concurrence. Mais les ajustements habituels sont actuellement entravés dans le Nord de la Côte-d'Ivoire par des tendances lourdes du système agricole et foncier et par la crise de la politique publique. Après avoir investi massivement dans le développement de l'élevage, l'État n'a plus les moyens d'entretenir les infrastructures et les confie à deux populations aux relations conflictuelles, sans avoir défini les règles de leur usage et de leur gestion. De plus, le modèle d'élevage transhumant a été exploité sans recevoir aucune légitimité en échange et, dans le contexte de crise actuel, cette carence est dangereuse pour les éleveurs.

Des performances économiques s'accompagnant d'une certaine exclusion sociale : deux éléments qui favorisent peut-être la reproduction d'un mode de vie et l'entretien d'une identité particulière. Face aux pressions, les éleveurs ne brandissent pas de revendications identitaires comme des oripeaux folkloriques : ils se servent de leurs ressources culturelles et économiques habituelles, manifestant plutôt une identité bien assise.

Cependant, les capacités de mouvement s'affaiblissent peut-être en ce moment chez les Peuls du Nord de la Côte-d'Ivoire. Leur bonne santé économique les a alourdis. Par rapport aux éleveurs des régions sahélo-soudaniennes de la génération précédente, les éleveurs de brousse du Nord de la Côte-d'Ivoire, bénéficiant des conditions exceptionnelles de l'accueil ivoirien des années soixante-dix, ont agrandi leur troupeau (en moyenne plus de 100 têtes par chef de famille). De plus l'accroissement démographique est indéniable. Il est moins facile de changer de campement pour satisfaire les besoins des animaux avec une famille de plus de 10 personnes. Les troupeaux transhumants deviennent moins maniables, moins faciles à surveiller. Malgré la scission des parcs en troupeaux plus petits et la multiplication des bouviers, la circulation devient plus malaisée. Leur dépendance vis-à-vis de leur environnement économique n'est pas caractérisée par le manque mais par l'encombrement. Pour résister aux contraintes créées par un environnement en crise, les éleveurs peuls transhumants peuvent moins facilement utiliser leur principale ressource qui était la mobilité. C'est ce qui risque de provoquer des changements plus profonds si les contraintes externes s'intensifient.

Bibliographie

- ANCEY V., COSTE J., EGG J., 1993, *Politiques commerciales extérieures des produits animaux dans les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest*, Paris, Ministère de la Coopération Solagral IRAM.
- ARDITI C., 1983, *Les conditions socio-économiques de l'élevage dans le Nord de la Côte-d'Ivoire. Les systèmes de production peul, senoufo (zone dense) et lobi*, SEDES, Paris.
- ARDITI C., 1990, Les Peuls, les Sénoufo et les vétérinaires. Pathologie d'une opération de développement dans le nord de la Côte-d'Ivoire, *Cahiers des Sciences Humaines* 26 (1-2). 137-153.
- BASSETT T.J., 1986, Fulani Herd movements, *Geographical review*, LXXVI (3) : 223-249.
- BASSETT T.J., 1988, The Political Ecology of Peasant-Herder Conflicts in the Northern Ivory Coast, *Annals of the Association of American Geographers*, LXXVIII (3) : 453-472.
- BENOÎT M., 1979, *Le chemin des Peuls du Boboola*, ORSTOM, Paris.
- BERNARDET Ph., 1984, *Association agriculture élevage en Afrique. Les Peuls semi-transhumants de Côte-d'Ivoire*, L'Harmattan, Paris.
- BONFIGLIOLI A., 1988, *Dudal. Histoire de famille et histoire de troupeau chez un groupe de WodaaBe du Niger*, Cambridge University Press/Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme, Paris.
- DIALLO Y., 1993, *Les Fulbe du Boboola : genèse et évolution de l'État de Barani*, Paris, EHESS.
- DGRA, 1993, *Rapport d'activité de Direction générale des ressources animales*, Abidjan.
- HOUPOUËT-BOIGNY F., 1974, *Discours lors du voyage dans le Nord de la Côte-d'Ivoire*.
- LANDAIS E., 1983, *Analyse du système de production sédentaire bovin, Nord de la Côte-d'Ivoire*, thèse IEMVT (Institut d'études de médecine vétérinaire tropicale), Paris.
- MILLEVILLE P., COMBES MARCHAL C., 1982, *Systèmes d'élevage sahéliens de l'Oudalan : étude de cas*, multigr. ORSTOM, Ouagadougou.
- POUILLON F., 1990, Sur la « stagnation » technique chez les pasteurs nomades : les Peuls du Nord Sénégal, *Cahiers des Sciences Humaines*, 26 (1-2). 173-192.
- Plan Foncier rural, 1994, *Relevé des terroirs de villages dans la zone d'extension de Sirasso*, Document de travail non publié.
- Sodepra, *Rapports annuels d'activité de la Société pour le développement et la promotion de l'élevage*.
- SUTTER J., 1987, *Cattle and inequality : Herd size Differences and Pastoral Production among the Fulani of northeastern Senegal*, Africa LVII.